



Le Maire

2016-095

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 30/06/2016

Date d'affichage de la convocation : 30/06/2016

Date d'affichage des délibérations :

Le huit juillet deux mil seize, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la salle de conseil municipal « Erve et Charnie », sise 1 rue Jean de Bueil, sous la présidence de Monsieur MORTEVEILLE Jean-Pierre, Maire.

Étaient présents : MM MORTEVEILLE Jean-Pierre, d'ARGENTRÉ Marc, ECHIVARD Didier, GAILLARD Roland, BOUTELOUP Jean-Claude, Mme ANDRE Anne-France, MM BARILLER Alain, CARTIER Christophe, HOULLIERE Vincent, Mme JOYEAU Isabelle, MM LAMY Daniel, LEFEUVRE Philippe, OGER Jean, Mmes POMMIER Raymonde, RIBOT Marie-Thérèse.

Absents et excusés : MM GUERVENO Pascal, Mme DAVOUST Aline, M. VANNIER Daniel, Mme BULEON Laëtitia, MM HENRY Stanislas, RENARD Marc, SAULEAU Ludovic.

Absents : Mme BRICHET Morgan, M. BRY Daniel, Mme GAUTTIER Sarah, M. PREMARTIN Vincent

Pascal GUERVENO donne pouvoir à Didier ECHIVARD
Marc RENARD donne pouvoir à Roland GAILLARD
Daniel VANNIER donne pouvoir à Daniel LAMY

Secrétaire de séance : GAILLARD Roland

Nombre de membres en exercice :	26
Nombre de membres présents :	15
Nombre de votants :	18

□□□□□□□□

Tarifs des locations et des services de la commune

Le bureau municipal, réuni le 17 juin dernier, propose une grille de tarifs pour les locations et services divers proposés sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE les tarifs des grilles jointes en annexe,
- PRECISE que ces tarifs rentrent en application à compter du 08 juillet 2016,
- CHARGE Monsieur le Maire d'en faire la publicité.

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
Sainte-Suzanne, le 12 juillet 2016.



Le Maire,
Jean-Pierre MORTEVEILLE.

Conseil municipal du 08 juillet 2016

	Observations	Tarifs 2016	
Salle des Fêtes Fernand-Bourdin- 1 rue du Vargor			
Salle louée avec ou sans chauffage, capacité: 150 personnes assises			
Vin d'honneur - pique nique		60,00 €	
Sépulture - habitant commune		Gratuit	
Sépulture - habitant hors-commune		27,00 €	
Mariage habitant commune		220,00 €	
Mariage habitant hors-commune		350,00 €	
Repas familial habitant commune		90,00 €	
Repas familial habitant hors-commune		175,00 €	
Lendemain de location - Repas familial habitant hors-commune		80,00 €	
Bal de société			
Banquet de société		220,00 €	
Concours de cartes, LOTO			
Réunions d'organismes professionnels, séminaire (1 jour)			
Utilisation de la cuisine		50,00 €	
Utilisation du chauffage		50,00 €	
Forfait 3h ménage (caution obligatoire, non encaissée)		80,00 €	
Location aux associations communales à but NON LUCRATIF		GRATUIT	
Salle des Fêtes de Chammas - rue de l'école			
Salle louée avec ou sans chauffage, capacité: 240 personnes (Gratuité 1 fois l'année aux associations de la commune (y compris vaisselle et chauffage))			
		Tarifs 2016	
Sépulture - habitant commune		Gratuit	
Sépulture - habitant hors-commune		27,00 €	
Vin d'honneur, assemblée, réunion		46,00 €	Location du 31/12
Salle sans cuisine (habitant commune)		116,00 €	170,00 €
Salle sans cuisine (habitant hors commune)		172,00 €	230,00 €
Salle avec cuisine (habitant commune)		237,00 €	293,00 €
Salle avec cuisine (habitant hors commune)		284,00 €	341,00 €
Forfait chauffage		50,00 €	
Vaisselle (couvert complet par personne)		0,40 €	
Forfait ménage 1h		30,00 €	
Forfait 3h ménage (caution obligatoire, non encaissée)		80,00 €	
Salle des Fêtes de Chammas - rue de l'école			
Capacité (avec ou sans chauffage): 330 personnes			
Réunion		30,00 €	
Location aux associations communales		Gratuit	
Salle socioculturelle Maxime-Létard - rue de la Rivière			
Salle de sport - sans chauffage - capacité: 600 personnes			
Salle du 1er étage - chauffée - capacité 80 personnes debout			
Salle des associations - chauffée/équipée tables et chaises - capacité 50 personnes			
Associations communales			
Salle de sport : manifestations diverses non sportives (loto, bal, concert,...)		GRATUIT	
Salle du 1er étage		GRATUIT	
Salle des associations		GRATUIT	
Associations /organismes/clubs sportifs (hors-commune)			
Salle de sport : manifestations diverses non sportives (loto, bal, concert,...)		300,00 €	
Salle de sport : manifestations sportives à but non lucratif		Gratuit	
Salle de sport : manifestations sportives à but lucratif		200 €/an	
Salle du 1er étage		75,00 €	
Salle des Associations		75,00 €	
UTILISATION DES DOUCHES (forfait/jour)			
		20,00 €	
UTILISATION DU CHAUFFAGE			
Forfait chauffage (1/2 journée ou soirée)		120,00 €	
Forfait chauffage (journée complète)		180,00 €	
Forfait chauffage (si 1/2 journée ou soirée supplémentaire)		60,00 €	

Forfait 3h ménage (caution obligatoire, non encaissée)		80,00 C	
Forfait 1h ménage (caution obligatoire, non encaissée)		30,00 C	
Autres salles municipales			
Salle Eugène-Ledrain (ex-salle de tri de la Poste)	Dédiée Atelier informatique & Numérique et NAP		Les charges sont payées par les associations
Salle Amand-Dagnet (10 rue de la Croix Couverte)	Dédiée Harmonie de Sainte-Suzanne		
Salle Rue des Coëvrons	Dédiée AASS		
Appartement 10 Grande Rue	Dédiée section "photos" - Médéville53		
Salle Rue de la Libération (Ancienne Gendarmerie)		GRATUIT	
Salle du Conseil Erve-et-Charnie + ancienne salle CM		GRATUIT	Réservé aux institutionnels
Cas particuliers			
Concerts dans les églises	Contact préalable Curé et Commune		
Concerts sur la voie publique, Courses, Cross...		Contact préalable Commune	
Rallyes, stationnement ou exposition de véhicules anciens...			
Photocopies / fax / scan SAINTE-SUZANNE-et-CHAMMES			
		Tarifs 2016	
	Prix coûtant papier + copie	Particuliers	Organismes
A4 noir/blanc	0,01	0,20	0,10
A4 noir/blanc recto-verso	0,02	0,40	0,20
A4 couleur	0,05	0,30	0,25
A4 couleur recto-verso	0,10	0,60	0,50
A3 noir/blanc	0,03	0,40	0,20
A3 noir/blanc recto-verso	0,04	0,80	0,40
A3 couleur	0,11	0,60	0,50
A3 couleur recto-verso	0,20	1,20	1,00
Encarts publicitaires LA VOIX DU CONSEIL			
12 parutions (1 par mois)		120,00 C	
6 parutions (bimestriel)		60,00 C	
SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES - Concessions cimetière (1ères concessions ou renouvellements)			
Tombeau/cavurne, 15 ans, par m ²		75,00 C	
Tombeau/cavurne, 30 ans, par m ²		125,00 C	
Tombeau/cavurne, 50 ans, par m ²		200,00 C	
Colombarium, 15 ans		250,00 C	
Colombarium, 30 ans		450,00 C	
Dispersion des cendres dans le <i>Jardin du Souvenir</i>		150,00 C	
Caveau d'occasion - prix à la place (existe en 1,2 ou 3 places) (devenu communal lors des opérations de reprises de concessions)		200,00 C	
Divers			
Vente de bois (à prendre sur place) La stère (1 m ³) (prix internet 2010 : 32 à 75C le st.)		20,00 C	
Vente d'herbe, l'hectare/an		160,00 C	
Occupation précaire, l'hectare/an		160,00 C	
Divagation des chiens sur le territoire de la commune			
Capture d'un chien errant		30,00 C	
Déplacement SPA Laval pour dépôt animal		70,00 €	
Prêt de matériel communal divers			
Tables et chaises			
Associations communales		GRATUIT	
Organismes hors-commune et particuliers	PAYANT =		
Tables (hors de sa salle d'affectation)		2,00 C	
Chaise (hors de sa salle d'affectation)		0,50 C	
Table + 2 bancs (hors de sa salle d'affectation)		5,00 C	
Transport effectué par les agents communaux		15,00 C	
Podium			
24 PACs (48 m ²) - Commune		200,00 C	
24 PACs (48 m ²) - Hors commune		250,00 C	
Tentes			
Location d'une tente (3m x 3m) - 48 h		50,00 C	
Campings-cars (emplacements de stationnement long localisés place des Charrières et Camping)			
Accès à une borne d'alimentation et de vidange	9,60 €/nuitée (de octobre à mai) €/nuitée (de juin à sept)		
Accès à l'aire CAMPING-CAR PARK (entre 8 C et 12,40 C)	9,60 €/nuitée (de octobre à mai) €/nuitée (de juin à sept)		12
Parkings publics			
Toilettes publiques			
		Mais réglementé (respect signalisation)	

Conseil municipal du 08/07/16			
DROITS DE PLACE ET DE VOIRIE			
Taxis	Tarif 2015	Tarif 2016	Observations
L'emplacement, Abonnement annuel	16,00 €	16,00 €	Régie municipale
Marchés - Primeurs - Maraîchers - Producteurs - Fleurs - Sapins ... ; Déballeurs et Marchands Forains, Marchands ambulants, Etalages... ; Camionnettes pizza, sandwiches, kebab, frites, galettes, crêpes, saucisses... ; Marchands forains avec étalage de marchandises			
L'emplacement : Abonnement annuel	60,00 €	60,00 €	Régie municipale
1 stand ponctuel (marchands occasionnels, passagers) de ¾ m, par jour	10,00 €	10,00 €	Régie municipale
Branchement électrique : tarif standard	pm	pm	Contacteur Commune
Camions Outillage, Vaisselle, Blanc, Produits divers..			
1 expo-vente ponctuelle	35,00 €	35,00 €	Régie municipale
Camions pédagogiques, services publics, don du sang...	GRATUIT	GRATUIT	Régie municipale
Terrasses de cafés, Bars ou restaurants, Petit train touristique, Gyropodes, Occupation espace public (devant magasin ou non)			
Forfait semestriel (de Pâques à la Toussaint) - Espace de 28 m ² environ	XXXX	XXXX	Régie municipale
Tarif au m²/mois (la déclaration d'ouverture et de fermeture conditionneront le	1,00 €	1,00 €	Régie municipale
1 autorisation ponctuelle pour chaque utilisation ponctuelle (surface supérieure à celle demandée)	5,00 €	5,00 €	Régie municipale
Nécessite autorisation préalable écrite Mairie. Limites de la terrasse à la charge du commerçant (nécessite avis préalable Mairie). Terrasses fermées de la Toussaint à Pâques : le matériel doit être remisé.			
Installations électriques sur la voie publique (emplacements équipés d'une alimentation électrique réseau)			
Véhicule 4 roues frigorifique aménagé et/ou branchement pour cuisson Forfait annuel	60,00 €	60,00 €	Régie municipale
Fêtes foraines			
Petits stands < 3 ml, par jour	10,00 €	10,00 €	Régie municipale
Grands stands , auto-scooters..., par jour	20,00 €	20,00 €	Régie municipale
Forfait caravane d'habitation pour la durée de la fête	10,00 €	10,00 €	Régie municipale
Participation financière au branchement électrique , par jour	5,00 €	5,00 €	Régie municipale
Caution préalable	150,00 €	150,00 €	Régie municipale
Cirques			
1er jour, sans mise à disposition d'un conteneur à ordures	30,00 €	30,00 €	Régie municipale
2ème jour et jours suivants	5,00 €	5,00 €	Régie municipale
Caution préalable	50,00 €	50,00 €	Régie municipale
Pré-enseignes, Chevalets, présentoirs divers, portants... (NB : article 7 de la ZPPAUP : la publicité est interdite).			
Interdits hormis face à la devanture	XXXX	XXXX	XXXX
Autorisés face à la devanture, sur le même trottoir	GRATUIT	GRATUIT	Contacteur Commune
Enseignes publicitaires ou décoratives, à plat, parallèles ou perpendiculaires à la façade			
Autorisées (nécessite l'avis préalable de la Mairie & de l'ABF)	GRATUIT	GRATUIT	Contacteur Commune
Baneroles, calcots...			
Interdits pour activité permanente, ou pour activité non suzannaise	XXXX	XXXX	XXXX
Autorisés pour manifestation temporaire ou ponctuelle organisée par une association suzannaise à but non lucratif - N nécessite Accord préalable Mairie	GRATUIT	GRATUIT	Contacteur Commune
Affichage			
Interdit en ZPPAUP et notamment dans la Cité	XXXX	XXXX	XXXX
Autorisé temporairement pour manifestations culturelles et festives publiques (nécessite Accord préalable Mairie)	GRATUIT	GRATUIT	Contacteur Commune
Droits de voirie pour occupation du sol, échafaudages, chantier clos ou non - Nécessite autorisation préalable Mairie			
Autorisation jusqu'à 2 semaines	GRATUIT	GRATUIT	Contacteur Commune
Au-delà de 2 semaines, par semaine supplémentaire	15,00 €	15,00 €	Régie municipale
FORFAIT "CITÉ" pour MÉDIÉVILLE53 en tant que responsable des animations, fêtes médiévales, Marché de Noël, Fête de la Musique, brocantes, vide-greniers, fêtes et manifestations diverses (conditions révisables si évolution notable).			
Forfait annuel à la Commune, à verser avant le 31/12 (1 000,00 €		Paiement au vu de l'avis des sommes à payer
Marché de Noël, Fête de la Musique, brocantes, vides-greniers, Fêtes médiévales, fêtes et manifestations diverses	XXXX		

